



# LE GRAND PARIS



# CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



BOULOGNE-BILLANCOURT  
CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MEUDON  
SÈVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY









# GRAND PARIS SEINE OUEST, LA VILLE NUMERIQUE, CREATIVE ET DURABLE



PREAMBULE.....	5
<b>TITRE 1 : PROJET STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>6</b>
<b>UNE POLARITE MAJEURE DU CŒUR DE L'AGGLOMERATION FRANCILIENNE .....</b>	<b>7</b>
<i>Un périmètre d'intervention cohérent, une position stratégique dans le Grand Paris .....</i>	<i>7</i>
<i>Une locomotive économique et un territoire d'innovation unique dans le Grand Paris .....</i>	<i>9</i>
<i>Un environnement de qualité, une richesse historique et culturelle.....</i>	<i>11</i>
<b>LA VILLE NUMERIQUE.....</b>	<b>13</b>
<i>S'appuyer sur les technologies numériques pour accélérer le développement économique et la création d'emplois.....</i>	<i>13</i>
<i>Mettre les technologies numériques au service du mieux vivre .....</i>	<i>14</i>
<b>LA VILLE CREATIVE .....</b>	<b>16</b>
<i>Ancrer le projet de Vallée de la Culture dans le territoire.....</i>	<i>16</i>
<i>Faire de l'île Seguin l'île de toutes les cultures.....</i>	<i>16</i>
<i>Encourager la diffusion et la création artistiques sur le territoire de GPSO .....</i>	<i>17</i>
<b>LA VILLE DURABLE .....</b>	<b>19</b>
<i>Améliorer les connexions du territoire avec le reste de l'agglomération et les liaisons internes .....</i>	<i>19</i>
<i>Promouvoir un aménagement durable du territoire autour de centralités nouvelles ou renforcées .....</i>	<i>21</i>
1. <i>Valoriser et préserver l'environnement exceptionnel du territoire .....</i>	<i>23</i>
<b>TITRE 2 : OBJECTIFS ET PRIORITES PAR DOMAINE.....</b>	<b>25</b>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....</b>	<b>26</b>
<i>Objectifs qualitatifs.....</i>	<i>26</i>
<i>Objectifs quantitatifs .....</i>	<i>26</i>
<b>LOGEMENT .....</b>	<b>28</b>
<i>Objectifs qualitatifs.....</i>	<i>28</i>
<i>Objectifs quantitatifs .....</i>	<i>30</i>
<b>TRANSPORT .....</b>	<b>32</b>
<i>Objectifs qualitatifs.....</i>	<i>32</i>
<i>Objectifs quantitatifs .....</i>	<i>33</i>
<b>EQUIPEMENTS .....</b>	<b>34</b>
<i>Objectifs qualitatifs.....</i>	<i>34</i>
<i>Objectifs quantitatifs .....</i>	<i>34</i>
<b>PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS, DES PAYSAGES ET RESSOURCES NATURELLES ..</b>	<b>35</b>
<i>Objectifs qualitatifs.....</i>	<i>35</i>
<i>Objectifs quantitatifs .....</i>	<i>35</i>
<b>TITRE 3 : PROGRAMME DES ACTIONS, OPERATIONS D'AMENAGEMENT ET PROJETS D'INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>36</b>
STRUCTURATION DU PORTEFEUILLE .....	37
ACTION FONCIERE.....	185
FICHES-PROJETS .....	38
<b>TITRE 4 : CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE MODIFICATION DU CONTRAT .....</b>	<b>186</b>
LA TRANSCRIPTION DES OBJECTIFS DU CDT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LEUR MISE EN COMPATIBILITE .....	187
INDICATEURS DE SUIVI DU CDT .....	188
L'OBSERVATION ET LA CONCERTATION .....	189
APPROFONDISSEMENT DES ORIENTATIONS ET DECLINAISON OPERATIONNELLE .....	189
<b>ANNEXES .....</b>	<b>190</b>



# Préambule

Le Grand Paris, selon la loi du 3 juin 2010, est « un projet urbain, social et économique d'intérêt national qui unit les grands territoires stratégiques de la région d'Ile-de-France (...), et promeut le développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois de la région capitale. [...] Ce projet s'appuie sur la création d'un réseau de transport public de voyageurs dont le financement des infrastructures est assuré par l'Etat. Ce réseau s'articule autour de contrats de développement territorial, définis et réalisés conjointement par l'Etat, les communes et leurs groupements. Ces contrats participent à l'objectif de construire chaque année 70 000 logements géographiquement et socialement adaptés en Ile-de-France et contribuent à la maîtrise de l'étalement urbain. »

Les Contrats de Développement Territorial sont des outils destinés à élaborer et mettre en œuvre, dans une démarche contractuelle et partenariale, sur le long terme, des projets de développement sur les territoires stratégiques du Grand Paris. Le décret du 24 juin 2011 relatif aux CDT en précise le contenu.

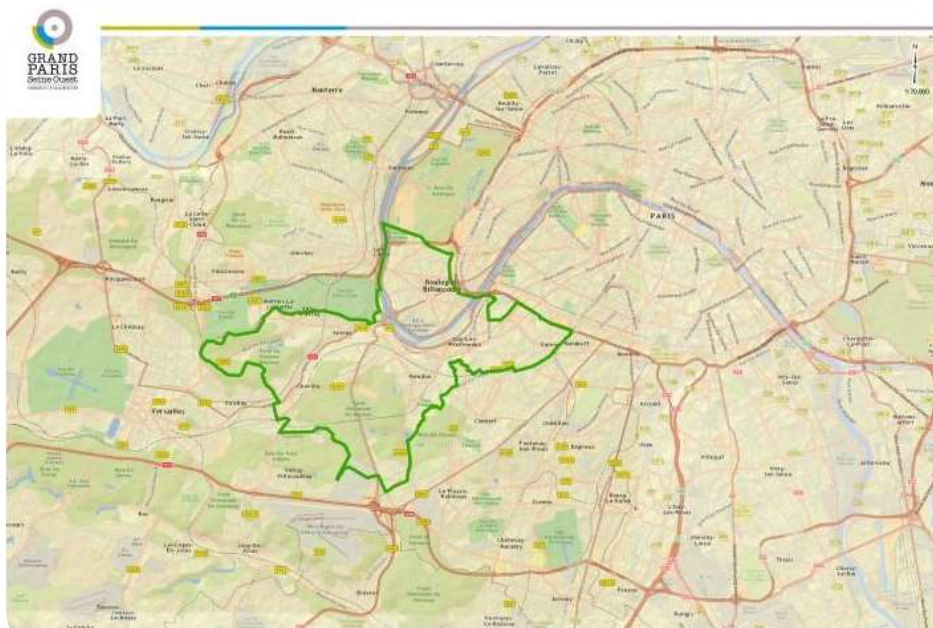
Le Grand Paris est un projet qui vise à positionner l'agglomération parisienne en tant que grande métropole du 21ème siècle, d'envergure européenne et mondiale, à l'instar des cinq premières : New York, Londres, Tokyo, Shanghai et Hong Kong. La dynamique tertiaire de l'Ouest parisien et l'écosystème d'innovation spécifique au territoire de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) contribuent de façon déterminante au rayonnement francilien et à la création de valeur ajoutée à l'échelle régionale et nationale.

Au travers de la démarche du Grand Paris qui ambitionne de développer des pôles économiques majeurs autour de Paris, les signataires du CDT de GPSO souhaitent promouvoir la construction de *la ville numérique, créative et durable*.

*Numérique*, car l'innovation technologique et numérique est le moteur du développement du pôle économique de GPSO.

*Créative*, avec un territoire au cœur de la Vallée de la Culture, symbolisé par le projet culturel et artistique de l'Ile Seguin, « Ile de toutes les cultures du Grand Paris ».

*Durable*, car GPSO est le « poumon vert » de la petite couronne, grâce à une part élevée d'espaces verts et forestiers, et car toutes les opérations d'aménagement visent l'excellence environnementale.







# TITRE 1 : PROJET STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



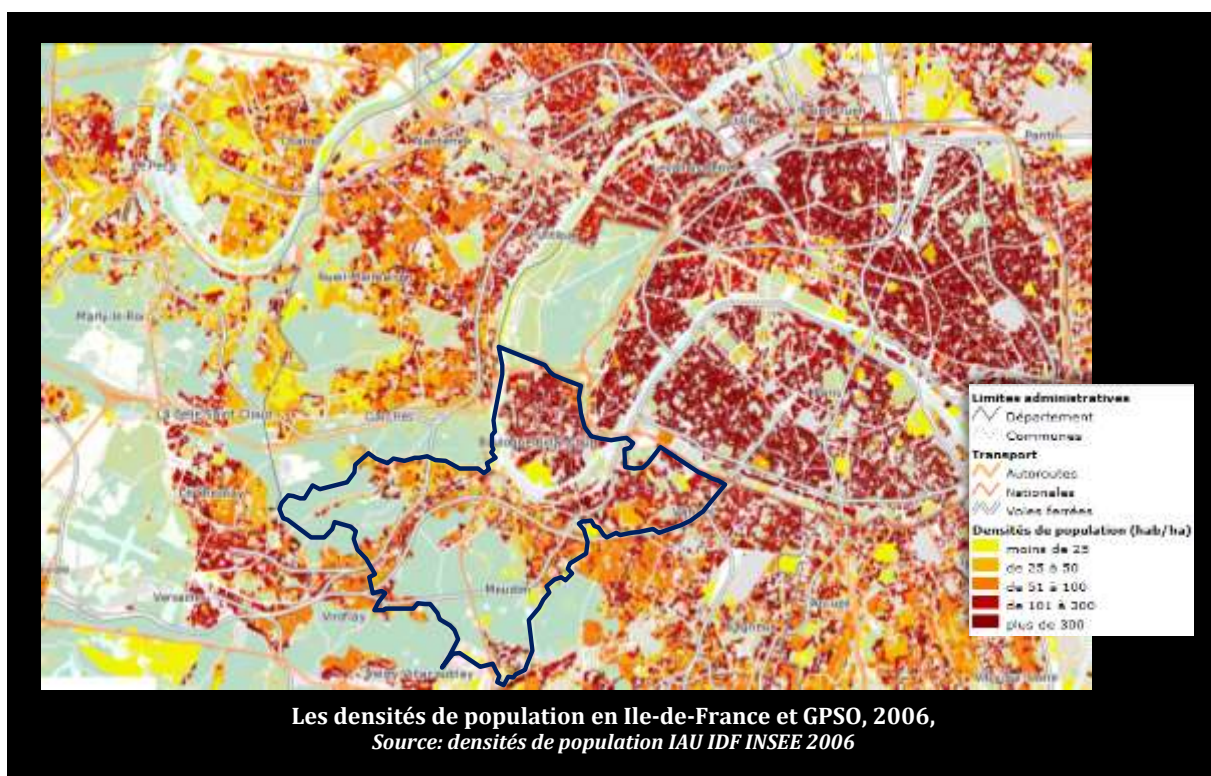
# UNE POLARITE MAJEURE DU CŒUR DE L'AGGLOMERATION FRANCILIENNE

## Un périmètre d'intervention cohérent, une position stratégique dans le Grand Paris

Le périmètre du Contrat de Développement Territorial GPSO correspond au périmètre de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest, qui comprend les communes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray. Cette intercommunalité est issue de la fusion en 2010 de la Communauté d'Agglomération Arc de Seine et de la Communauté d'Agglomération Val de Seine.

Ce territoire s'est doté de documents stratégiques pour orienter son action et répondre à ses enjeux propres : Projet d'agglomération de la CA GPSO en 2011 ; SCoT des Coteaux et du Val de Seine (qui inclut également l'agglomération Cœur de Seine et Marnes-la-Coquette), approuvé en 2009, Agenda 21 labellisé.

D'une superficie de 32 km<sup>2</sup>, soit un tiers de la Ville de Paris (105 km<sup>2</sup>), il constitue un territoire structurant de la petite couronne parisienne : à cheval sur la Seine, il participe de la transition entre un espace dense, caractéristique du tissu parisien (plus de 18 000 hab/km<sup>2</sup> à Boulogne-Billancourt) et un espace moins urbanisé, et plus vert (5000 hab/km<sup>2</sup> à Chaville, commune avec plus de 150 ha de forêts, soit près de 50% de son territoire).



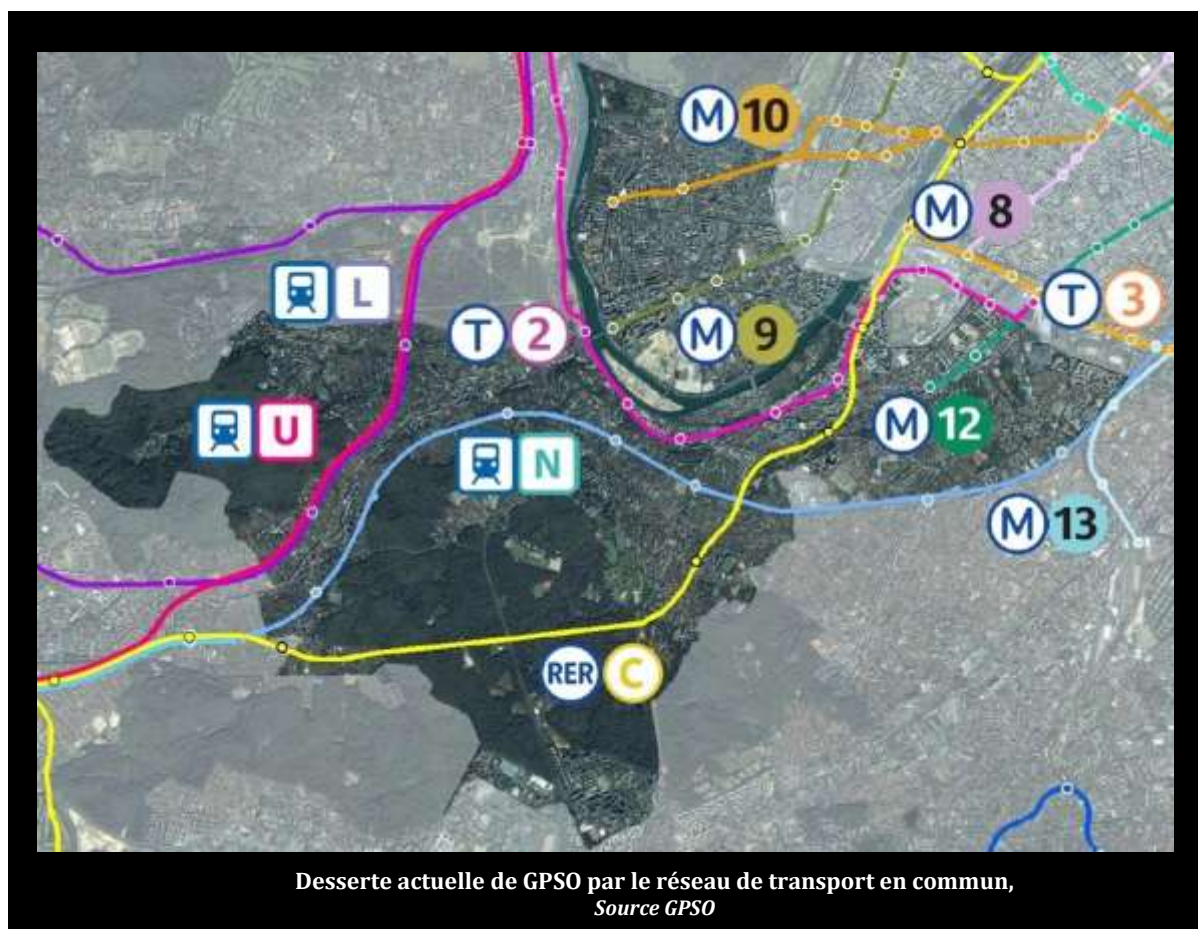
Il constitue également un territoire charnière du cœur d'agglomération, avec des pénétrantes routières majeures (autoroute A 13 qui rejoint ensuite Mantes-la-Jolie, puis la Normandie ; N118 vers Saclay, puis vers l'A10) et des axes transversaux structurants (Boulevard Périphérique).

Grand Paris Seine Ouest, limitrophe de Paris, bénéficie d'un réseau de transports en commun caractéristique de la petite couronne, avec des infrastructures lourdes (ligne de métro en terminus,





tramway, ligne de RER, Transilien), qui le connectent efficacement au cœur d'agglomération. Elles ne répondent cependant pas toujours aux nouveaux besoins du territoire, dont l'urbanisation récente a reconfiguré les usages et l'occupation des sols.



Au sein de l'agglomération francilienne, Grand Paris Seine Ouest se caractérise par un poids démographique considérable : peuplé de plus 300 000 habitants, soit 20% de la population du département des Hauts-de-Seine, ce territoire constitue la 3<sup>ème</sup> plus grande communauté d'agglomération francilienne (après Plaine Commune et Est Ensemble). Au-delà de son poids démographique actuel, il faut souligner aussi sa forte croissance démographique, qui a conduit à un renouvellement de population important sur les quinze dernières années. Ce renouvellement est dû en grande partie à l'arrivée de jeunes familles contraintes de quitter Paris en raison de la pression immobilière. Le territoire constitue néanmoins un réel bassin de vie cohérent pour ses habitants ; ainsi, la moitié des salariés qui occupent un emploi sur GPSO résident dans la communauté.

Enfin, c'est un des territoires de petite couronne qui a également connu les plus fortes mutations urbaines dans les 30 dernières années. La fermeture de grands sites industriels a offert un potentiel foncier considérable et permis un renouvellement urbain important, au profit de l'habitat mais aussi de nouvelles activités économiques. A partir des années 1980, l'industrie (notamment automobile avec les usines Renault de Boulogne-Billancourt) a laissé peu à peu la place à des activités tertiaires nouvelles, liées à l'audiovisuel, à la publicité et aux nouvelles technologies.





## Une locomotive économique et un territoire d'innovation unique dans le Grand Paris

Au-delà de son poids démographique, GPSO est surtout un moteur essentiel de la compétitivité économique de la métropole parisienne. Le nombre d'emplois est passé de près de 140 000 emplois en 1999 à plus de 166 000 en 2009 (180 000 à La Défense)<sup>1</sup>, ce qui représente une augmentation de près de 18% en 10 ans. Il compte également 22 000 entreprises et commerces. Entre 2000 et 2008, le territoire a connu une augmentation de plus de 3 000 entreprises, faisant fortement évoluer son profil économique.

Le dynamisme économique se traduit par un taux de création d'emplois particulièrement important. Sur la période 1997 à 2007, le nombre d'emplois privés a augmenté de près de 50 000 unités soit une progression de 43 % sur la période et un taux de croissance de plus de 2,5 fois supérieur à la moyenne régionale. La croissance des effectifs salariés (3,7 %/an) est supérieure à celle du nombre d'établissements (1,9 %/an), ce qui traduit un accroissement de la taille moyenne des établissements présents et l'arrivée de grands groupes.

Le ratio habitant/emplois, qui représente la concentration des emplois par rapport au nombre de résidents est également révélateur du dynamisme économique du territoire, avec un niveau de 113,6 emplois pour 100 actifs en 2009 (contre 107,1 en 1999)<sup>2</sup>, ce qui signifie une offre d'emplois très importante, supérieure au volume de la population active du territoire.

Une spécificité de GPSO est par ailleurs de concentrer de nombreuses entreprises à forte valeur ajoutée, qui emploient une part importante de salariés de niveau cadre et d'un niveau de qualification élevé (plus de 40% des emplois sont des emplois de cadre, contre 28% pour l'Ile-de-France). Le secteur des services est très nettement prépondérant, avec plus de 70 % des emplois en 2007. Ce pourcentage traduit la mutation des activités économiques du territoire, avec notamment le recul des activités traditionnelles industrielles et artisanales et l'installation d'emplois dits « métropolitains supérieurs ». Ces emplois relèvent de fonctions à haut niveau de commandement dans les entreprises et étaient autrefois essentiellement concentrés à Paris. Le territoire a donc fortement bénéficié du desserrement de l'emploi parisien, qui s'est implanté en proche couronne, dans des espaces attractifs (avec des coûts immobiliers et de foncier moins élevés, une meilleure desserte, des services aux entreprises de qualité, etc.). A titre d'illustration, la part des emplois relevant du secteur commerce, transports et services est passée de 65% en 1999 à plus de 70% en 2009.

Parmi les facteurs d'attractivité du territoire pour les entreprises, on peut citer le développement d'un important parc immobilier de bureau de qualité qui atteint aujourd'hui 2,6 millions de m<sup>2</sup>, auxquels il faut ajouter deux pépinières qui accueillent une cinquantaine de jeunes entreprises à forte valeur ajoutée.

---

Source : ladeffense-seine-arche.fr  
Source : INSEE RP 1999 et 2009



Les activités liées à la recherche privée sont particulièrement présentes sur le territoire, ce qui en fait un des pôles d'innovation technologique les plus importants de France. Les emplois dans la recherche privée ont augmenté de 50 % depuis 1996, avec la création de centres de recherche comme Janssen-Cilag, MDS Pharma Service, France Telecom, Porsolt and Partners Pharmacologie, le Centre Technique des Industries de la Fonderie et plus récemment les laboratoires Roche.

Enfin, la recherche publique est également présente, avec des laboratoires tels que l'ONERA, le CNRS, l'Observatoire de Paris, l'INC ou encore l'IFREMER.

L'Île de France concentre actuellement 20% des ingérences économiques constatées sur le territoire national. Le numérique est l'un des six secteurs les plus visés en France. Les politiques de développement de l'innovation numérique doivent impérativement intégrer une dimension de maîtrise du risque d'ingérences économiques pour être en mesure de garantir un retour sur investissement local des projets conçus sur le territoire.

Les axes d'essor économique de Grand Paris Seine Ouest comportent deux risques principaux.

D'une manière générale, la visibilité du développement local expose les projets innovants et les établissements qui les portent à des démonstrations d'intérêt de la part de la concurrence étrangère, ce qui peut se traduire par des tentatives de récupération d'informations, de déstabilisation ou de pillage de technologie.

Pour contrer ce risque, des actions pourront être conduites dans le cadre de la stratégie régionale d'intelligence économique 2012-2015, pilotée par le Préfet de la région d'Île de France, Préfet de Paris, dont la préparation des visites de délégations étrangères, l'organisation de conférences de sensibilisation par les services en charge de la contre-ingérence.

En outre, s'agissant plus spécifiquement du Pôle de Mobilité Numérique, la mobilité externe des salariés comporte, pour l'entreprise, un risque important de transfert d'informations sensibles et de savoir-faire acquis vers la concurrence.

Afin que les outils d'accompagnement proposés par le Pôle de Mobilité Numérique ne soient pas détournés à des fins de pillage d'innovation par le jeu des mouvements de salariés, il sera nécessaire de définir une Charte Ethique que chacun des établissements bénéficiaires devra s'engager à respecter et à l'aune de laquelle seront prises les décisions du Comité d'Agrément des Projets de Mobilité.





## Un environnement de qualité, une richesse historique et culturelle

L'atout considérable de GPSO réside également dans sa richesse environnementale. 36% de son territoire est couvert d'espaces verts et de forêts, particulièrement présents sur les coteaux et plateaux, et répartis entre plus de 1000 ha de bois et forêts et près de 200 ha de parcs et jardins.



GPSO, Poumon vert de la petite couronne,  
Source: GPSO

Le territoire est profondément marqué par la présence de la Seine qui dessine un large méandre, dit de Billancourt, orienté Nord-Sud, visible depuis les Coteaux de la rive gauche. La Seine a dessiné un relief dissymétrique avec un coteau à forte pente rive gauche, d'Issy-les-Moulineaux à Suresnes, en opposition à une plaine occupée par Boulogne-Billancourt, rive droite.

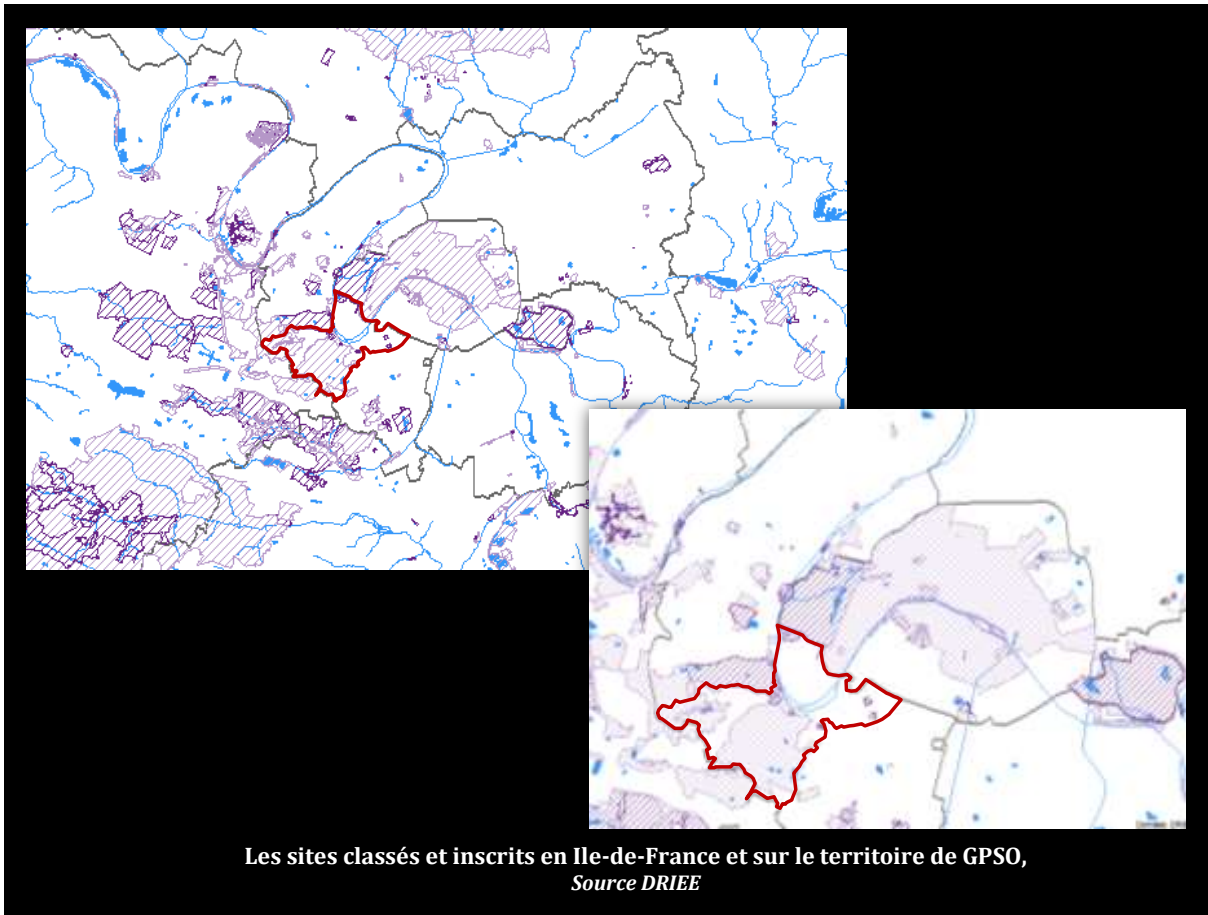


Ainsi les altitudes sont très variables que l'on se situe en rive droite ou gauche de la Seine, puisque l'on passe de 30-35 mètres dans la plaine de Billancourt, à 90-100 mètres sur le versant opposé, à Sèvres, créant des vues exceptionnelles sur l'agglomération francilienne.

La Seine comporte également des éléments forts à hauteur du méandre, puisque des îles se sont formées. On distingue en particulier l'île Saint-Germain, en partie habitée et comportant un grand parc départemental et l'île Seguin, dont le paysage est en mutation.

Élément marquant du paysage de GPSO, on recense également plus de 20 parcs et jardins qui font partie de sites inscrits ou classés (contre 257 sites dans toute l'Île-de-France). Il s'agit de sites considérés comme les plus remarquables, en général à dominante naturelle, dont le caractère, notamment paysager, doit être rigoureusement préservé.





L'organisation territoriale actuelle est encore fortement marquée par l'histoire, avec par exemple les voies royales qui reliaient Paris et Versailles, de grands massifs forestiers de chasses, de grandes parcelles issues de propriétés de villégiature, des terrasses dominant Paris et la vallée (Brimborion, Meudon, Issy-les-Moulineaux...), etc.

Face à cet héritage historique marquant dans le paysage du territoire, on recense également une densité d'équipements culturels remarquables, tels que le Musée des années 30, le Musée Albert Kahn, situés à Boulogne-Billancourt, la Cité de la Céramique à Sèvres, le musée Rodin à Meudon, le musée de la Carte à Jouer etc.

Enfin, le passé industriel du territoire est également très riche, avec d'une part, l'industrie automobile qui a connu un développement intense à Boulogne-Billancourt avec les usines Renault mais aussi l'histoire aéronautique à Issy et Meudon où ont été effectués les premiers vols, ainsi qu'à Boulogne-Billancourt où se sont implantées des industries qui contribuent au développement de l'aviation dès le début du 19<sup>ème</sup> siècle.





## La ville numérique

### S'appuyer sur les technologies numériques pour accélérer le développement économique et la création d'emplois

Le territoire figure aujourd'hui parmi les pôles majeurs de la révolution numérique française. Ainsi, plus de la moitié des 1430 entreprises installées à Issy-les-Moulineaux sont issues des secteurs de la communication et des technologies, de même que 37% des emplois salariés privés du bassin d'emploi. Aux côtés des centaines de PME innovantes, comme Keynectis, Withings, ou Devolo, le territoire compte des fleurons d'envergure internationale comme Microsoft, Cisco, Bull, Huawei, France Telecom R&D, Safran Morpho, Sogeti, Bouygues Telecom, Canal +, le groupe NextTVRadio, Marie-Claire, etc. Leur implantation est pour certaines d'entre elles très récente et s'explique par l'environnement très favorable qu'elles trouvent sur le territoire : immobilier attractif, services aux entreprises développés, main-d'œuvre qualifiée, proximité aux autres grands pôles économiques de l'Ile-de-France, etc.

La vocation de GPSO à accueillir une forte concentration d'entreprises des secteurs des TIC, médias, communication doit conduire à structurer des liens entre les intervenants de ce secteur. Les synergies entre grands comptes du territoire (Microsoft, Bouygues Telecom, TF1, Huawei Technologies, etc.) et les PME et TPE du secteur sont essentielles et permettent de renforcer les transferts de compétences sur le bassin d'activité.



Le soutien aux filières d'excellence doit aussi conduire GPSO à mieux tirer profit de l'existence des deux pôles de compétitivité présents sur le territoire. A ce jour près d'une centaine d'entreprises du territoire appartient à deux pôles de compétitivité : SYSTEM@TIC PARIS REGION qui regroupe les entreprises spécialisées dans l'ingénierie des systèmes complexes et le développement des contenus numériques et CAP DIGITAL qui intervient dans le secteur de la création, l'édition et la diffusion des contenus numériques.

Ces pôles de compétitivité ont un positionnement principalement axé sur le développement de la R&D et de l'innovation technologique. A l'initiative de GPSO, des espaces de rencontre et collaborations entre entreprises existent déjà au travers des Matinales de l'Innovation qui ont pour objectifs de mettre l'innovation en réseau et de favoriser les rencontres entre jeunes pousses et financeurs potentiels.

Certains supports existent au travers des pôles de compétitivité identifiés ou des filières en cours de structuration. Ainsi, dans celle du numérique, intervient un réseau qui regroupe une cinquantaine d'entreprise TPE-PME de GPSO du secteur de l'image (concepteurs, réalisateurs, producteurs, monteurs, diffuseurs, agences de communication, fabricants, photographes...). Ce réseau a été retenu lors de l'appel à projet « grappes d'entreprises » initié par la DATAR et pourra profiter pleinement de synergies avec les autres réseaux existants dans ce large domaine de la création audiovisuelle (notamment sur le Territoire de la Création). Ce réseau s'attache également à promouvoir une éco-responsabilité de ses membres dans leur engagement professionnel.



La Communauté d'Agglomération doit également contribuer à créer des collaborations renforcées avec des structures insuffisamment associées et présentes sur le territoire que sont les laboratoires de recherche ou les grandes écoles.

Le territoire a aujourd'hui pour ambition de conforter son caractère d'excellence sur les nouvelles technologies, médias et communication, grâce à une attractivité toujours renouvelée, appuyée sur la qualité et la spécificité des services proposés aux entreprises.

## Mettre les technologies numériques au service du mieux vivre

Au-delà de l'implantation et de la création d'entreprises génératrices d'emplois et du positionnement sur des innovations de pointe, les technologies numériques doivent aussi contribuer à améliorer le cadre de vie et de travail sur le territoire. Ainsi, ce territoire privilégie une approche expérimentale in situ et auprès des habitants. Depuis une quinzaine d'années, Issy-les-Moulineaux mène une politique volontariste en faveur du développement des Technologies de l'Information et de la Communication, en adaptant les services offerts aux habitants et en multipliant les services innovants.



Accès Wi-Fi, fibre optique, applications Smartphones, web TV... les possibilités d'accès à l'Internet se sont multipliées et évoluent. Depuis le milieu des années 1990, Issy-les-Moulineaux a développé de nombreux services numériques innovants à destination de tous ses habitants. Des plus petits aux seniors, les Isséens accèdent à une large palette de services électroniques locaux : paiement du stationnement par téléphone mobile, paiement de la restauration scolaire par Internet, prêt de livres électroniques dans les Médiathèques, inscriptions en ligne sur les listes électorales, pages Facebook et compte Twitter dédiés, applications iPhone IssySpot, valorisation du patrimoine historique avec les codes QR... la technologie s'est mise au service des Isséens depuis longtemps. Tout l'enjeu de la dynamique du CDT est de diffuser ces bonnes pratiques et ces innovations technologiques pour en faire bénéficier tout le territoire de GPSO.

Dans un autre registre, Issy-les-Moulineaux et Bouygues Immobilier associés à neuf acteurs industriels majeurs – Alstom, Bouygues Telecom, ERDF, ETDE, Microsoft, Schneider Electric, Steria, EDF Direction Commerce et Total – ont annoncé en mai 2011 la création d'IssyGrid, 1er réseau de quartier intelligent en France. Cette expérience est emblématique de la vocation des technologies numériques d'optimiser la gestion des ressources et notamment l'énergie, et fait de GPSO un territoire pionnier dans la conception de l'habitat du XXIème siècle.

Alors que la révolution numérique n'en est qu'à ses débuts, il est attendu de l'innovation numérique d'autres avantages majeurs, et notamment une contribution forte à la sécurisation dans les villes. La centralisation des données issues de la circulation, des informations liées au trafic, etc. permettra une optimisation de l'usage des accès routiers considérable.

Enfin, les technologies numériques permettent déjà de modéliser les villes, les espaces urbains, les projets, etc. L'atelier d'urbanisme de la ville d'Issy-les-Moulineaux permet déjà de découvrir sur grand écran la cartographie 3D et 2D de la commune. Demain une maquette numérique du territoire pourra modéliser l'ensemble des communes de GPSO (projet City +).

De la même manière, l'île Seguin a vocation à devenir un « laboratoire urbain » interactif et didactique : dès les premières constructions, des bilans en terme économiques, sociaux, environnementaux seront publiés et actualisés, globalement et par programme, aussi bien en phase



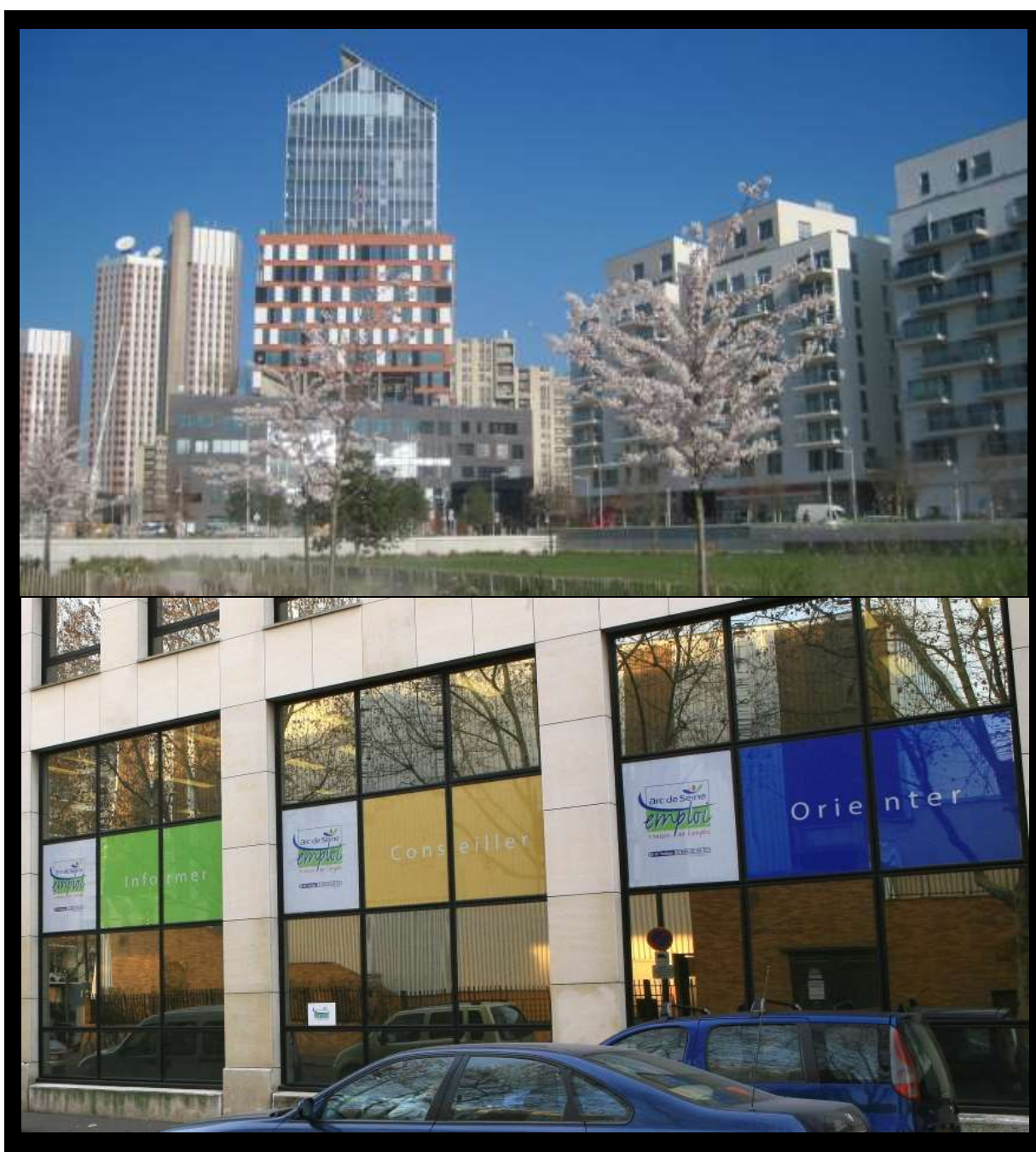


de construction que d'exploitation : cette démarche sera un levier direct sur les comportements des investisseurs, utilisateurs et visiteurs.

Alors que la Société du Grand Paris souhaite promouvoir les technologies numériques innovantes dans les services qui seront mis en place dans les gares, Grand Paris Seine Ouest dispose ainsi d'une expérience riche et diversifiée en tant que territoire d'expérimentation sur les usages aux habitants et aux entreprises. C'est pourquoi le territoire souhaite que les trois gares Grand Paris Express qui verront le jour sur son périmètre soient des lieux privilégiés d'expérimentation de ces nouvelles technologies numériques.

Afin de structurer ces initiatives et de permettre leur diffusion, la création d'une agence numérique communautaire est aujourd'hui envisagée. Elle aura pour mission de favoriser la diffusion des innovations et le développement économique par le numérique sur l'ensemble du territoire.

Fer de lance de l'innovation technologique et de la ville numérique, GPSO entend développer des collaborations ou des projets partenariaux avec les autres pôles d'innovation du Grand Paris et notamment le Plateau de Saclay limitrophe.



## La ville créative

### Ancrer le projet de Vallée de la Culture dans le territoire

Le projet culturel porté par le Conseil Général des Hauts-de-Seine de « Vallée de la culture » ambitionne de créer une scène de loisirs et de pratiques culturelles permanente pour tous les publics dans la boucle de la Seine, d'Issy-les-Moulineaux à Nanterre. Le projet doit conduire à la mise en place d'une géographie culturelle nouvelle, au-delà de la mise en réseau d'équipements existants.

Cela se matérialise par des concerts, des expositions, des installations permanentes ou provisoires, des parcours sportifs ou des promenades culturelles, des jeux pour les enfants, des restaurants, des commerces liés à l'art et à la culture. Trois grands projets sont à ce titre emblématiques :

- la construction d'un équipement musical inédit en France à ce jour sur la pointe aval de l'île Seguin ;
- le renouveau du musée départemental Albert Kahn à Boulogne ;
- la mise en réseau de la Cité de la Céramique à Sèvres avec d'autres musées du territoire.

Ces trois projets, sur la boucle de la Seine, sont un premier « point d'appui » privilégié du projet de Vallée de la culture de part et d'autre de la Seine.

Le projet de Vallée de la Culture doit aussi contribuer à étendre le rayonnement culturel de la métropole jusqu'aux Hauts-de-Seine et matérialise à ce titre le projet de « Grand Paris de la Culture », dont GPSO sera un territoire d'ancrage privilégié.



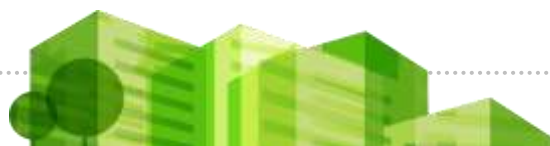
### Faire de l'île Seguin l'île de toutes les cultures

« Ile de la culture, de l'extraordinaire et de l'innovation », l'île Seguin a vocation à devenir un pôle de destination du Grand Paris culturel, qui s'insère dans le projet de Vallée de la culture. La programmation est résolument orientée vers les domaines des expressions culturelles et artistiques contemporaines, des nouveaux médias et des loisirs.

L'île Seguin devra donner lieu à des expériences uniques, grâce à des spectacles d'arts numériques, grâce à la proximité de la Seine et du grand paysage, grâce à l'environnement et au cadre de vie exceptionnel qu'elle offrira, grâce à une offre riche d'équipements: lieux de culture uniques, jardin bioclimatique, etc.

Son programme se structure autour des éléments suivants :

- un ensemble musical à grand rayonnement, dédié à la diffusion musicale et aux spectacles vivants
- une pluralité d'équipements publics et privés dédiés à la filière de l'art contemporain et aux nouvelles formes de production artistique, issues des nouvelles technologies et en particulier du numérique







- un pôle d'entreprises de haut niveau tourné vers l'économie de la culture, les médias et les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- un pôle de commerces, de loisirs et de services (hôtel, cinéma, galeries d'art...) qui renforcera l'attractivité de l'île et son animation de jour comme de nuit
- un complexe dédié à la création et à la production d'activités autour du cirque contemporain, notamment avec Le Globe, projet porté par Madonna Bouglione

L'île Seguin accueillera une diversité de programmes autour des thèmes de la culture permettant de faire vivre l'île aux différentes heures de la journée ou en soirée, tout au long de l'année. Le site requalifié sera un lieu de rencontre en interaction directe avec son environnement social.

Enfin, la programmation de l'île a vocation également à prendre en compte un certain nombre des traces du passé industriel des usines Renault. Des éléments significatifs de la mémoire industrielle du site (certains bâtiments, le portail d'entrée, le fronton, etc.) seront insérés dans l'aménagement. Un « parcours mémoire » jalonnera le futur quartier en s'appuyant notamment sur ces éléments historiques conservés.

De même, un lieu de mémoire sur l'île Seguin permettra de faire revivre l'histoire du site et de ses hommes. Un espace de préfiguration a trouvé d'ailleurs sa place en 2012 dans le pavillon d'information de la SAEM Val de Seine, en charge de l'aménagement de l'île, à l'occasion de son transfert sur l'île.

### **Encourager la diffusion et la création artistiques sur le territoire de GPSO**

Grand Paris Seine Ouest se caractérise aujourd'hui par une densité importante d'établissements artistiques et de réseaux d'artistes.

Créé en 2001, le Cube est un lieu de référence pour l'art et la création numérique. En 10 ans, il s'est imposé en France et à l'étranger comme un établissement précurseur et emblématique dans le domaine des arts numériques.

Il contribue à sensibiliser et former les publics à l'utilisation des technologies du numérique, dans ses dimensions artistiques et culturelles. Il mène également plusieurs expérimentations pilotes en matière « d'éducation numérique », en partenariat avec des acteurs de l'éducation et de la recherche. Le Cube soutient des projets artistiques utilisant des technologies de pointe, notamment en matière de systèmes « temps réel » (Atelier Living Art). Il propose également un soutien dans la conduite de projets tournés vers des œuvres combinant les médiums numériques (Atelier Mix Medias).

L'île Seguin a vocation à accueillir un équipement dédié aux arts numériques qui viendra renforcer le « Cube ». D'une surface de 2 500m<sup>2</sup> SHON environ, il aura pour mission de former les publics aux pratiques artistiques et culturelles du numérique, offrir une programmation artistique présentant la richesse et la diversité des arts multimédias, soutenir des productions artistiques de haut niveau et favoriser les échanges entre les acteurs de la création et de l'innovation.

Complétant le pôle culturel innovant de la pointe amont, un Cirque de Création Numérique, Le Globe, au sein d'une véritable cité des arts du cirque de demain doit voir le jour également sur l'île, à l'initiative de Madonna Bouglione. Il s'agit d'un pôle élargi de production, de diffusion et de formation autour des cirques contemporains. Des espaces dédiés à la création alliant cirque et nouvelles technologies permettent l'accueil de compagnies en résidence.

Enfin, il est prévu de créer sur la rive sud de l'île Seguin une résidence pour artistes.



Grand Paris Seine Ouest dispose, au sein de son territoire, du Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt et de sept conservatoires publics constitués en réseau et qui contribuent à la diffusion de la pratique artistique.

Ce réseau est le support à la réalisation de nouveaux projets inter-établissements afin de développer au sein du territoire les disciplines rares, multiplier les rencontres artistiques et enfin favoriser l'épanouissement des pratiques collectives (musique, théâtre, danse).

Ce réseau initie des projets tels que l'Orchestre Symphonique de Grand Paris Seine Ouest, la création et la diffusion d'œuvres originales de jazz, ou encore la mise en place de cursus communautaire diplômant de jazz.

Territoire d'incarnation de la ville créative, GPSO veut commencer au travers de son CDT à lancer des passerelles vers d'autres territoires de création, qu'il s'agisse de Paris (ex : partenariat avec plusieurs lieux culturels au travers de Futur(s) en Seine) ou du Territoire de la Culture et de la Création autour de la CA Plaine Commune.





## La ville durable

### Améliorer les connexions du territoire avec le reste de l'agglomération et les liaisons internes

Les habitants et salariés du territoire disposent d'un bassin de déplacements cohérent et desservi par un réseau de transport dense. Les sept villes sont traversées par les infrastructures de transport suivantes : 2 lignes de Transilien, 1 ligne de RER, 4 lignes de métro, 1 ligne de tramway (T2) et la future ligne de tramway T6 actuellement en travaux.

Globalement, Grand Paris Seine Ouest bénéficie d'une bonne desserte en modes lourds. Toutefois, l'accessibilité des lignes est fortement conditionnée par la coupure du territoire que représente la Seine qui contraint les correspondances entre le T2 et les autres modes. Ainsi aucun mode lourd ne franchit la Seine et ne permet l'interconnexion entre les lignes du réseau historique, orienté vers Paris ; les usagers sont la plupart du temps contraints de traverser à pieds le Pont de Sèvres. Certains espaces restent difficilement connectés au réseau de transport (le Fort d'Issy, les coteaux, etc.).

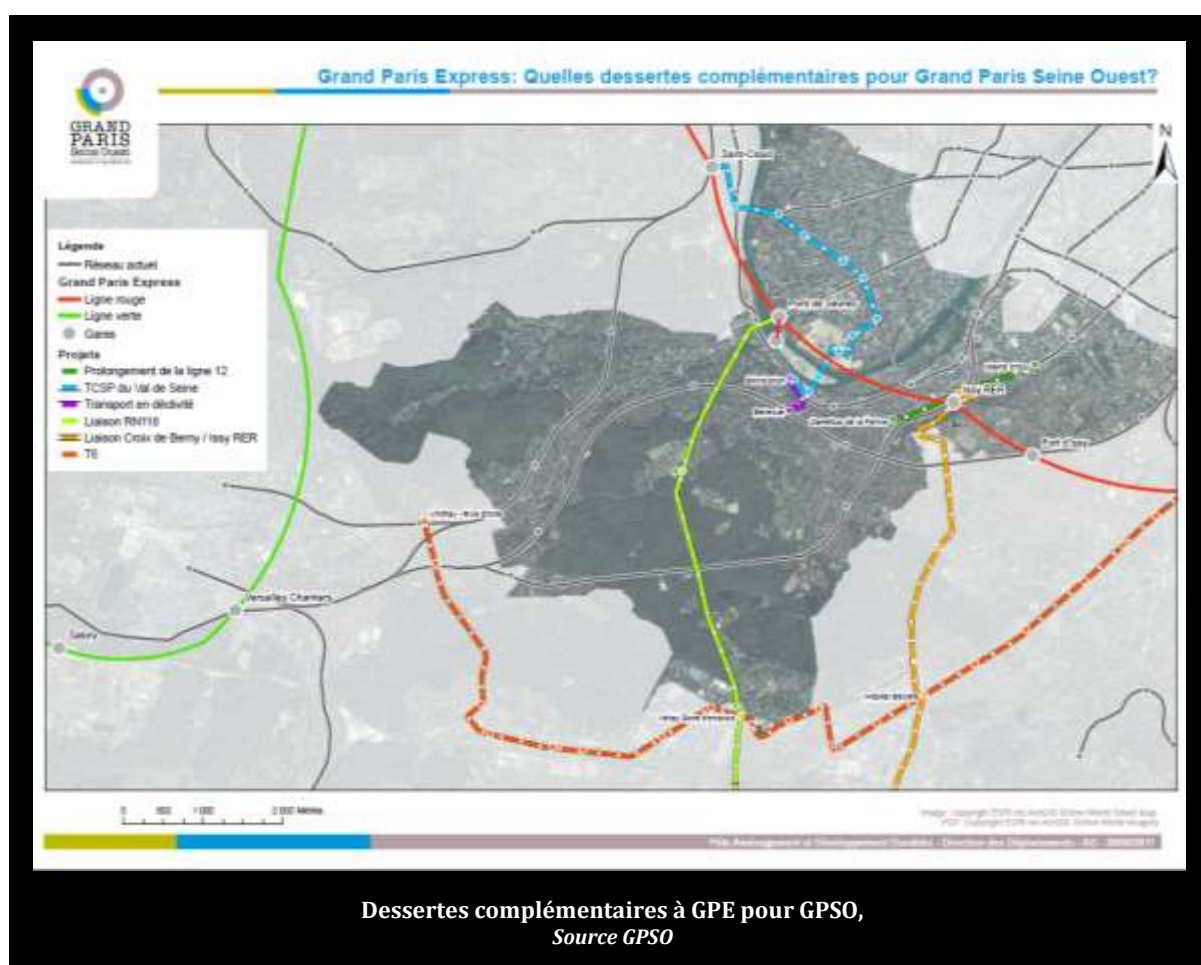
Par ailleurs, certaines infrastructures doivent subir des améliorations conséquentes pour renforcer leur intermodalité et leur performance. Ainsi, le tramway T2 est aujourd'hui régulièrement saturé aux heures de pointe et souffre d'un faible nombre de correspondances directes. La mobilité urbaine est inégale et la multimodalité concentrée. Le réseau oriente et polarise chaque commune du territoire de manière différenciée. Différents projets devront permettre dans les années à venir d'assurer des connexions performantes.



D'une part, la création de nouvelles infrastructures modifiera substantiellement la connexion du territoire avec son environnement francilien, avec en particulier la mise en service du réseau Grand Paris Express. Le territoire de GPSO sera désormais beaucoup plus accessible pour de nombreux pôles d'emploi et résidentiels structurants de la région, avec lesquels les liaisons TC sont aujourd'hui difficiles.

D'autre part, l'extension de liaisons existantes améliorerait fortement l'insertion de GPSO dans le réseau de transports franciliens, et en particulier le prolongement de la ligne 12 du métro.

Le projet de rocade métro Grand Paris Express nécessite la mise en cohérence des liaisons et infrastructures projetées, pour assurer des interconnexions pertinentes entre le réseau historique, la future rocade et les secteurs de développement urbain, tout en améliorant la desserte existante. La carte ci-dessous représente les connexions TC qui seraient à envisager afin d'optimiser les gains en termes de desserte permis par le réseau Grand Paris Express.



Cette ambition de connexions améliorées vaut également pour les liaisons routières : aujourd'hui fortement saturées aux heures de pointe, elles devront être déchargées par une politique affirmée encourageant les modes doux et actifs.



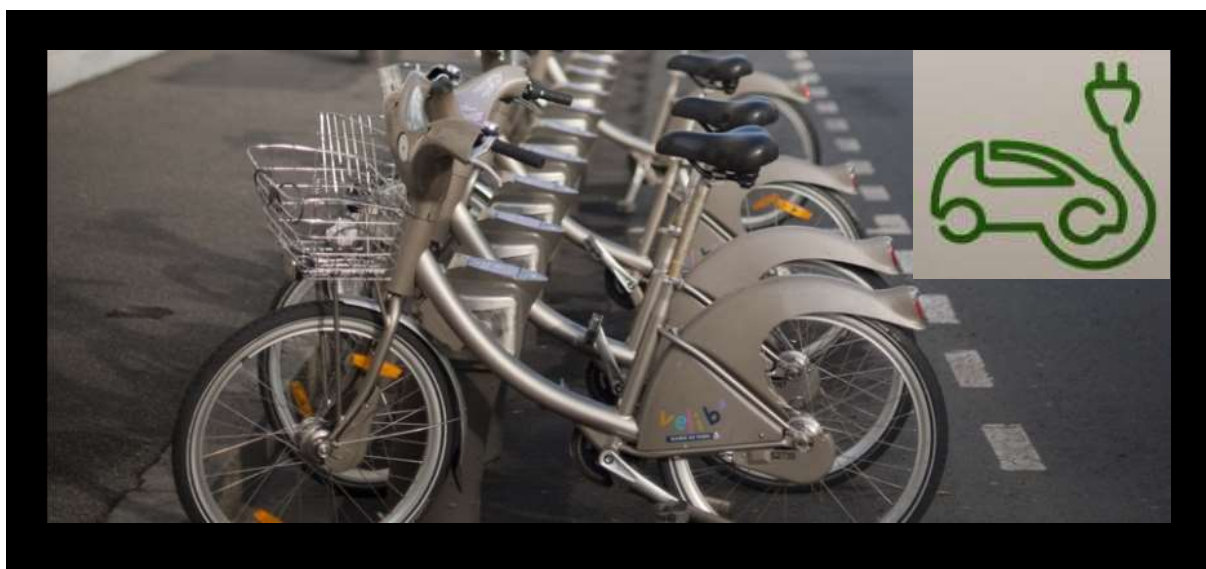


## Promouvoir un aménagement durable du territoire autour de centralités nouvelles ou renforcées

L'aménagement durable constitue depuis longtemps une préoccupation du territoire. A titre d'exemple, la commune d'Issy-les-Moulineaux a institué la charte Isséo en 2009 pour y répondre : celle-ci, dont une vingtaine de promoteurs sont signataires, les engage dans une démarche de haute performance environnementale sur les constructions neuves d'Issy-les-Moulineaux. Plus de 2000 logements et 90 000 m<sup>2</sup> ont depuis été réalisés sur la commune selon ces principes. Au-delà de cet exemple, chaque ville développe dans ses projets des démarches identiques.

L'aménagement du territoire de Grand Paris Seine Ouest s'organise aujourd'hui autour de centralités déjà fortement identifiées : les cœurs de villes, les stations de métro/tramway/RER. Demain, l'objectif est de renforcer l'attractivité et la densité de ces espaces, pour en faire de véritables polarités.

Les trois gares du réseau Grand Paris Express prévues sur le territoire de GPSO, Pont de Sèvres/Ile Seguin, Issy RER et Issy/Vanves/Clamart constitueront des centralités renouvelées, appuyées sur une mixité de fonctions affirmée.



Le Pont de Sèvres, au croisement de grandes voies de circulation et des logiques de déplacements, est stratégique. La station de GPE offrira l'opportunité d'une requalification urbaine d'envergure pour cette entrée de ville de Boulogne-Billancourt. Immédiatement limitrophe des terrains Renault, élément de liaison essentiel entre le nord de la Ville, les transports en commun et les opérations neuves, le quartier du Pont de Sèvres fait l'objet d'une importante restructuration, engagée avec l'appui de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), et fondée sur un triple enjeu : intégrer le quartier du Pont de Sèvres dans la Ville, lui assurer un aménagement de qualité équivalent à celui du nouveau quartier, et ouvrir les terrains Renault sur la ville. Le projet comporte la réhabilitation des logements sociaux, la rénovation de la dalle, l'amélioration du cadre de vie à l'intérieur du quartier, et la création de liens lisibles et pratiques avec le Trapèze grâce à un aménagement respectueux de ses franges.

L'Île Seguin, avec la construction de nouveaux équipements de culture, loisirs, formation et éducation, mais aussi d'hébergements constituera une polarité nouvelle du territoire de GPSO.

La connexion à venir de la gare Issy RER au réseau Grand Paris Express constitue une opportunité exceptionnelle de restructuration de l'ensemble du quartier Verdun/Aristide Briand. Constitué d'un tissu bâti hétérogène et pour partie dégradé, il présente des capacités de densification conséquentes, avec la possibilité de développer des hauteurs différenciées de bâtiments. Au-delà de la requalification de l'avenue de Verdun, axe majeur de la ville d'Issy-les-Moulineaux et même de l'ensemble du territoire de Grand Paris Seine Ouest, c'est la topographie globale du quartier qui doit évoluer pour aboutir à un véritable quartier urbain dense, caractéristique d'une gare métropolitaine.



Seront associés à la réflexion sur cette mutation urbaine les parcs d'activités voisins qui font face aujourd'hui à des enjeux de repositionnement. La reconfiguration de ce nœud de transport en commun en véritable pôle d'échange intermodal devrait être envisagée, notamment dans l'hypothèse du prolongement de la ligne du 12 du métro.

Enfin, la création de la gare Issy/Vanves/Clamart sous la gare de Clamart s'accompagnera d'une mutation du tissu urbain de long terme. Aujourd'hui caractérisé par de l'habitat individuel ou du petit collectif, le quartier a vocation à accueillir des équipements exceptionnels, notamment le Fort Numérique d'Issy et la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale. Une réflexion sera conduite pour faciliter l'accès routier ainsi qu'en transports en commun à la gare Grand Paris Express, ainsi que pour favoriser les liens entre les quartiers situés de part et d'autre de la voie ferrée.

Dans cette démarche d'aménagement durable, le territoire prévoit également dans les prochaines années d'engager une grande modernisation de ses réseaux (chaleur, électricité), ce qui constituera une opportunité majeure pour optimiser les consommations, réduire le gaspillage, et améliorer la connaissance des usages des consommateurs. Par le Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à satisfaire à l'horizon 2020, 23% de part d'énergie produite par des sources renouvelables dans la consommation d'énergie finale.

Les efforts en matière de réduction des émissions de GES et de valorisation des énergies renouvelables porteront pour beaucoup sur le développement de réseaux de chaleur ENR au sujet



desquels les objectifs fixés par le Grenelle sont ambitieux. Particulièrement adaptés aux zones urbaines denses, les réseaux de chaleur permettent de valoriser les énergies renouvelables (combustion de biomasse et géothermie profonde) et de récupération (valorisation de la chaleur des UIOM), ou à partir de cogénération. Les chaufferies centralisées de puissances importantes ont de très bons rendements énergétiques et sont nettement moins émettrices de gaz à effet de serre que la somme d'une multitude de petites chaudières individuelles ou collectives. Des réseaux existent déjà sur le territoire et pourraient faire l'objet de travaux d'extension.





## Valoriser et préserver l'environnement exceptionnel du territoire

Poumon vert de la petite couronne parisienne, GPSO est engagé depuis longtemps dans des actions exemplaires de préservation et de valorisation de l'environnement, notamment grâce à la prise en charge, depuis sa création, de la compétence facultative « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ».

Trait d'union entre la Ceinture verte de l'agglomération parisienne et la ville de Paris, GPSO est idéalement structuré afin de reconstituer une infrastructure d'espaces naturels plurifonctionnels sur l'ensemble de son territoire, participant d'un réseau écologique communautaire.

Aujourd'hui, cela passe par la définition d'un schéma de trame verte et bleue, outil global et transversal d'aménagement. Ce schéma permettra d'apporter une réponse globale aux diverses ambitions de GPSO; préserver le cadre de vie, protéger les ressources naturelles et assurer la prévention des risques naturels, enrayer la perte de biodiversité, assurer son maintien et son développement et lutter contre le changement climatique.

Reconnu patrimoine naturel de qualité par le ZIEFF, le territoire de GPSO, qui totalise une surface verte de 40m<sup>2</sup>/hab, se doit d'améliorer constamment la qualité de ses paysages et de travailler au renforcement de la biodiversité locale. GPSO s'est également engagé à développer une meilleure connaissance du potentiel écologique du territoire tant au sujet de la faune que de la flore notamment grâce à une importante démarche d'inventaires, déjà entamée. A ces inventaires s'associent des actions de sensibilisation et de formations auprès des populations et notamment des acteurs de la gestion de ce patrimoine qui permettent une modification des pratiques de gestion des espaces naturels. Ces démarches coïncident avec la volonté de protection et de développement des espèces qui se font notamment en lien avec diverses associations.

La préservation de l'environnement de GPSO passe également par une intervention forte en vue de maîtriser la demande en énergie et la consommation des ressources.

Grand Paris Seine Ouest en tant qu'établissement exemplaire a d'ores et déjà pris de l'avance afin d'atteindre, à l'horizon 2020, les objectifs européens de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Après avoir réalisé son Bilan Carbone, véritable état des lieux des émissions de gaz à effet de serre émises par les activités du territoire, Grand Paris Seine Ouest s'engage dans la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial adopté en mars 2011, visant notamment à améliorer l'efficacité énergétique de la collectivité. En effet, dans les décisions d'équipement qu'elle prend, au titre du patrimoine qu'elle gère et du fait des activités pour lesquelles elle assure une compétence de gestion, la communauté d'agglomération intervient directement sur les émissions de nombreux postes : équipements communautaires, déplacements des habitants sur le territoire, organisation urbaine et aménagement de l'espace public.

Dans son diagnostic énergétique établi grâce au Bilan Carbone, la communauté d'agglomération a pu identifier les enjeux et prioriser des actions à mettre en place sur le territoire.

Du fait de la forte urbanisation et de la forte implantation de sièges sociaux d'entreprises sur son territoire, des axes d'actions prioritaires du Plan Climat de Grand Paris Seine Ouest ont pu être hiérarchisés :

- d'une part, pour le résidentiel, la réhabilitation du parc de logement et le développement d'énergies renouvelables,
- ensuite, pour le tertiaire, développer le partenariat avec les acteurs locaux pour inciter et promouvoir l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, dès la phase de construction,
- et enfin, pour le transport des administrés ainsi que des personnes travaillant sur le territoire, le développement des offres de transports en commun à travers l'élaboration de Plans de Déplacements (Urbain, d'Administration...).

Le Plan Climat du Territoire, partie intégrante de son Agenda 21 approuvé en Mars 2011 doit permettre de porter des actions innovantes, appuyé en cela par GPSO Energie, Agence Locale de



l'Energie, outil opérationnel de sensibilisation et d'expertise. En effet, GPSO a créé en 2008 avec l'appui de l'Union Européenne, cette structure qui est encore, à ce jour, l'unique ALE des Hauts de Seine.

La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris prévoit que ce projet urbain « promeut le développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois de la région capitale ».

Dans cette perspective, l'Etat soumettra à l'ensemble des maîtres d'œuvre une charte d'engagement « responsabilité sociale et environnementale » pour la réalisation des marchés du Grand Paris.

Cette charte porte sur trois domaines d'engagement responsable :

- le développement de l'emploi : en facilitant l'accès des TPE et PME aux marchés publics par l'allotissement, en intégrant des objectifs chiffrés en matière d'insertion sociale avec la possibilité de mutualiser les heures d'insertion sur un territoire afin de favoriser les parcours longs ;

- le respect de l'environnement : en intégrant dans les marchés une démarche proactive en faveur de l'environnement, en veillant à la gestion économe des ressources non renouvelables et la valorisation des déchets, en incitant à la diminution des émissions de polluants atmosphériques et la diminution des nuisances, en veillant à la protection de la faune et de la flore et en contrôlant les risques de pollution ;

- les conditions de travail : en s'assurant de l'effectivité des obligations légales en matière de santé et sécurité et en améliorant la qualité de l'emploi dans le respect de la loi sur la sous-traitance et en matière de lutte contre le travail illégal.

